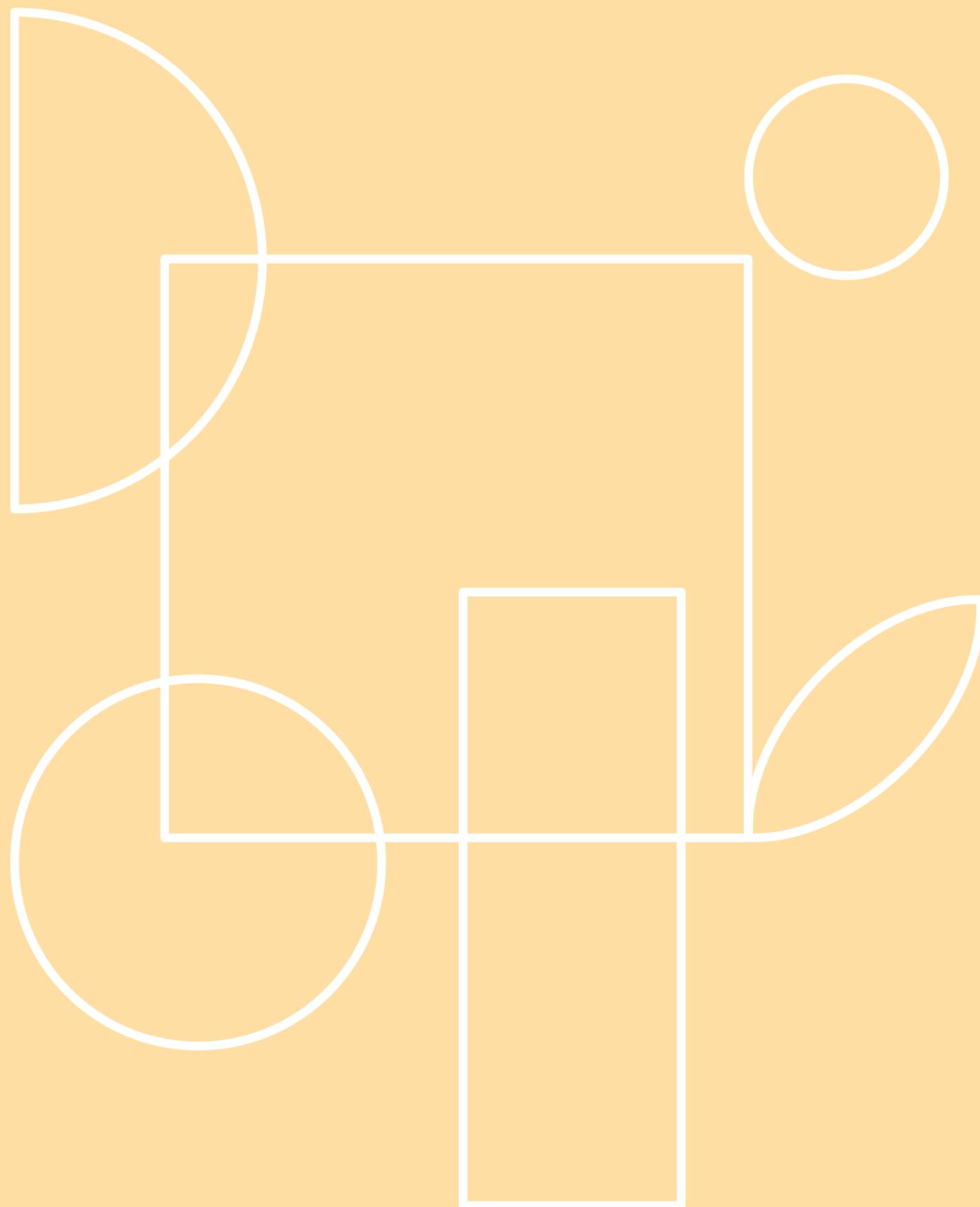




LA RÉSIDENCE
LES OGIER

LIVRET D'ACCUEIL





BIENVENUE À VOUS !

Vous envisagez d'effectuer un séjour au sein de la Résidence

Les Ogiers et nous nous en réjouissons !

Le Conseil d'administration, présidé par Monsieur Régis CAUCHE, la Directrice, Madame Violette FRENAY, et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue parmi nous.

Le livret d'accueil vous délivre toutes les informations utiles pour connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, afin que votre séjour soit le plus agréable possible.

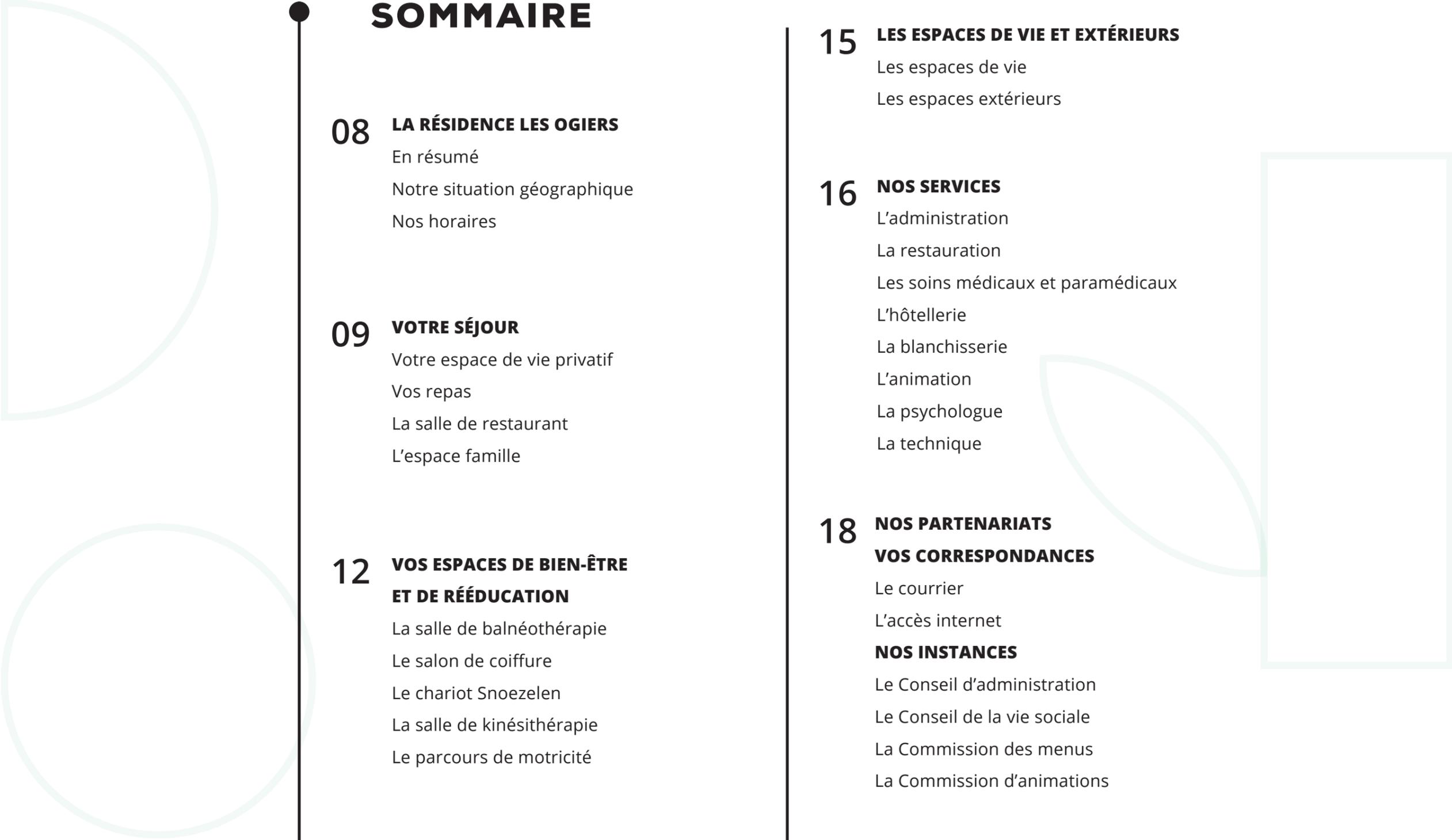
Nous sommes attachés à garantir vos droits et veiller à votre bien-être, nous nous tenons donc à votre entière disposition pour tout complément d'information et/ou toute visite souhaitée.

Vous souhaitant un excellent séjour parmi nous, qu'il soit synonyme de sérénité et de convivialité !

La Directrice,

V. FRENAY





SOMMAIRE

08 LA RÉSIDENCE LES OGIERS
En résumé
Notre situation géographique
Nos horaires

09 VOTRE SÉJOUR
Votre espace de vie privatif
Vos repas
La salle de restaurant
L'espace famille

**12 VOS ESPACES DE BIEN-ÊTRE
ET DE RÉÉDUCATION**
La salle de balnéothérapie
Le salon de coiffure
Le chariot Snoezelen
La salle de kinésithérapie
Le parcours de motricité

14 VOS ANIMATIONS ET ACTIVITÉS
Les animations
Les sorties et séjours

15 LES ESPACES DE VIE ET EXTÉRIEURS
Les espaces de vie
Les espaces extérieurs

16 NOS SERVICES
L'administration
La restauration
Les soins médicaux et paramédicaux
L'hôtellerie
La blanchisserie
L'animation
La psychologue
La technique

**18 NOS PARTENARIATS
VOS CORRESPONDANCES**
Le courrier
L'accès internet
NOS INSTANCES
Le Conseil d'administration
Le Conseil de la vie sociale
La Commission des menus
La Commission d'animations

20 VOS DROITS
Personne de confiance
Personnes qualifiées
Les coordonnées essentielles

22 NOS TARIFS



LA RÉSIDENCE LES OGIERS EN RÉSUMÉ

La Résidence « Les Ogiers » est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) accueillant des personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes ou en situation de perte d'autonomie. Elle comprend 90 places d'hébergement dont 60 chambres simples et 15 chambres doubles. Il vous est donc possible d'intégrer l'établissement en couple ou en tant

que personne seule, en fonction de vos besoins et attentes. La Résidence est habilitée à 100% à l'aide sociale, et est éligible à l'allocation au logement social (ALS) et à l'allocation personnalisée au logement (APL). De taille familiale, la Résidence est attachée à offrir un cadre de vie convivial et un accompagnement en proximité.

NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La Résidence est située au 175-177 rue des Ogiers à Croix.

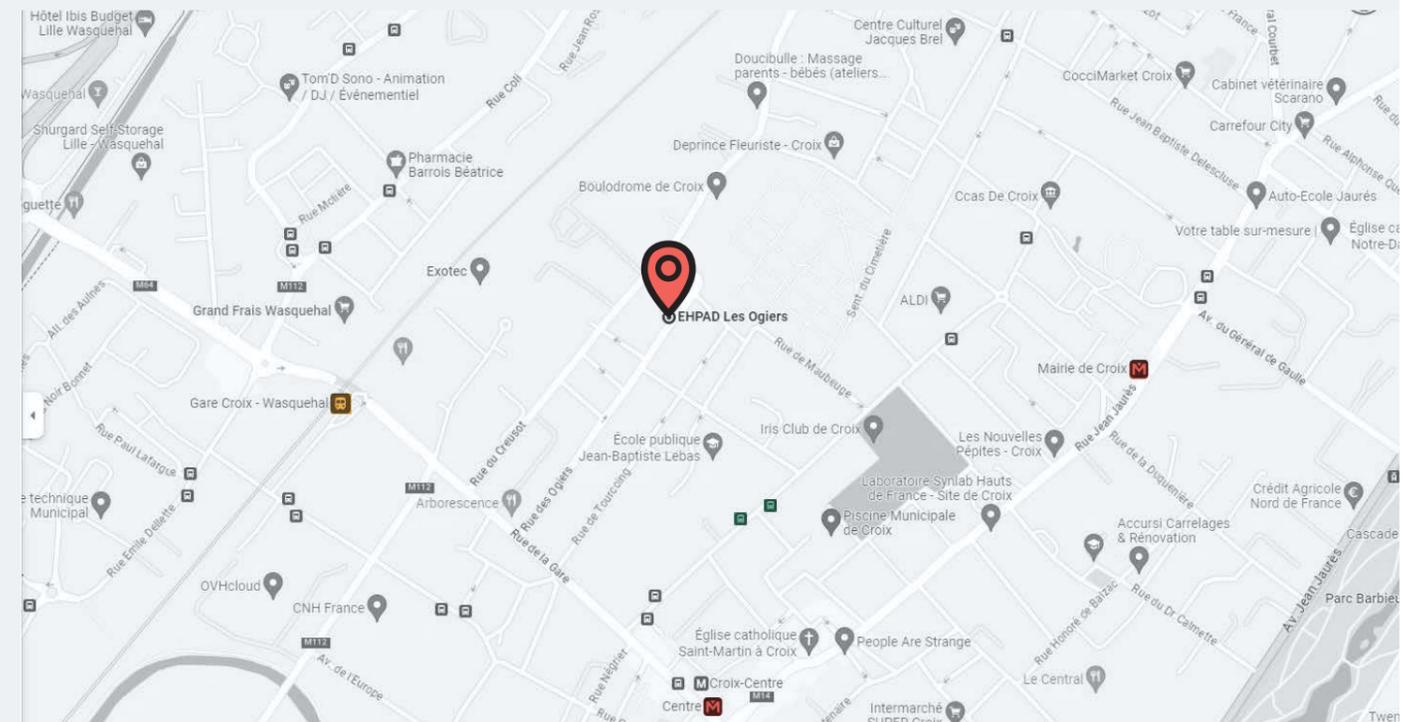
Elle est idéalement placée en plein cœur du centre-ville, à proximité immédiate des transports en commun (métro, gare, bus) et des commerces (boulangeries, supermarché, la poste, banques etc.).

A TOUTES FINS UTILES :

En métro : ligne 2, arrêt Croix Centre

En bus : ligne 31, arrêt Croix Trois sources

En train : 10 minutes à pied de la Commune de Croix



PETIT DÉJEUNER
07H30 à 09H30

DÉJEUNER
à partir de 12H00

DINER
à partir de 18H00

ACCUEIL
09H00 à 16H30

FERMETURE*
20h00 📞 📧

NOS HORAIRES

La Résidence, en tant que structure médicalisée est ouverte en continu. Les visites sont libres et sans restriction d'horaire.

Cependant, pour des raisons d'organisation, il est recommandé aux familles et/ou proches de privilégier les visites en fin de matinée et/ou en début d'après-midi, après les temps de soin.

*Pour des raisons de sécurité, le bâtiment est fermé à partir de 20H.

Au-delà de cet horaire, nous invitons les familles et/ou les proches, à contacter l'établissement par le biais de l'interphone situé à l'entrée de l'établissement et/ou par téléphone au 03.28.33.41.10, afin que le personnel présent puisse vous ouvrir.

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 09H à 16H30, en continu.



VOTRE SÉJOUR

VOTRE ESPACE DE VIE PRIVATIF

Votre espace de vie privatif est constitué d'une chambre simple ou double, en fonction de vos souhaits.

Chacune de nos chambres offre tout le confort nécessaire, en comprenant une salle de bain équipée (douche, WC et lavabo PMR), un mobilier adapté (lit, placard, table de chevet, adaptable), et un système d'appel malade pour garantir votre sécurité.

Toutes nos chambres sont équipées de

volets électriques, et pour des raisons de sécurité, de rails de transfert.

Une prise d'antenne de télévision et téléphonique sont également installées en cas de besoin.

Vous avez la possibilité de personnaliser votre chambre en y apportant du mobilier et de la décoration de faible encombrement.

Un linge de toilette entretenu par l'établissement est mis à votre disposition.

VOS REPAS

LA SALLE DE RESTAURANT

La Résidence dispose d'une salle de restaurant au rez-de-chaussée, susceptible d'accueillir l'ensemble des résidents, ainsi que d'une salle à manger au 1er étage, pour les résidents les plus dépendants. Les repas du midi et du soir ont lieu en salle de restaurant ou en salle à manger du 1er étage, en fonction de l'autonomie des personnes accueillies. La prise du petit-déjeuner s'effectue en chambre pour préserver l'intimité et respecter au mieux vos habitudes de vie.

Nous disposons d'une équipe de cuisine étoffée et professionnelle, qui prépare, chaque jour, sur place, des plats de qualité. Nous sommes en ce sens attachés à proposer des produits qualitatifs en valorisant autant que faire se peut les produits locaux et le fait maison.

La distribution des petits-déjeuners s'opère à partir de 07H30 et ce jusque 09H30.

Nous sommes cependant attachés à personnaliser au mieux l'accompagnement, des exceptions peuvent donc être réalisées, dans les horaires de distribution, qui seront consignées dans le projet de vie personnalisé du résident.

Le déjeuner s'opère à partir de 12H pour les repas en chambre ou dans la salle du 1er étage et 12H30 en salle du restaurant, et le dîner à partir de 18H pour les repas en chambre ou dans la salle du 1er étage, et à partir de 18H30, pour le repas en salle du restaurant.

Nous proposons également, dans l'après-midi, à partir de 15H30, une collation sucrée. Celle-ci est distribuée au rez-de-chaussée, et pour ceux qui sont dans l'incapacité de descendre, en salle à manger du 1er étage. Tous les dimanches, nous vous proposons un apéritif pour partager un moment de convivialité.



L'ESPACE FAMILLE

La Résidence dispose d'un espace famille dédié qui vous permet de prendre votre repas en compagnie de votre famille et/ou de vos proches. L'équipe de cuisine se met à votre disposition pour le service en salle.

La prise des repas en famille s'effectue sur rendez-vous, au moins 48H à l'avance, auprès du secrétariat.

Les tarifs repas sont les suivants :

- 9,50 € pour les repas classiques
- 12 € pour les repas à thème
- 15 € pour les repas familles

VOS ESPACES DE BIEN-ÊTRE ET DE RÉÉDUCATION

LA SALLE DE BALNÉOTHÉRAPIE

La Résidence est équipée d'une salle de balnéothérapie installée au 1er étage de l'établissement.

Des temps de bien-être sont organisés par une aide médico-psychologique affectée au service animation, à votre convenance, le matin ou l'après-midi, et sur réservation.

C'est un moment de sérénité, autour duquel, une musique d'ambiance vous est proposée, et des huiles essentielles sont utilisées pour embaumer votre bain.

Ce temps est prévu pour vous, profitez-en !

LE SALON DE COIFFURE

La Résidence est équipée d'un salon de coiffure dédié aux résidents. Une coiffeuse intervient à raison d'une fois par semaine, le jeudi pour ceux qui le souhaitent.

La prestation s'effectue sur rendez-vous auprès du secrétariat. Le règlement s'opère directement auprès de la coiffeuse.

Vous avez également la possibilité de faire appel au coiffeur de votre choix qui pourra utiliser le salon de coiffure prévu à cet effet.



LE CHARIOT SNOEZELLEN

Afin de garantir votre bien-être et de développer vos sens, la Résidence est équipée d'un chariot « Snoezelen » qu'elle met à votre disposition.

Il s'agit d'un chariot mobile, sur roulette, qui comporte plusieurs équipements destinés à stimuler vos sens et à prévenir l'anxiété dans le cadre d'une démarche non médicamenteuse (colonne à bulles, fibres lumineuses, projecteur d'un ciel étoilé, disque à huile, musique, diffuseur d'huiles essentielles, objets à texture variée, poupon empathie etc.).

En tant que matériel itinérant, le chariot snoezelen peut être installé dans votre chambre et vous faire profiter d'une séance de relaxation entièrement personnalisée et en toute intimité.

Les séances sont réalisées par notre psychomotricienne ainsi que par le personnel soignant qui sont formés à la démarche snoezelen.

LA SALLE DE KINÉSITHÉRAPIE

La Résidence dispose d'une salle de kinésithérapie équipée de barres d'appui et d'un parcours de motricité.

Vous êtes libre de faire appel au kinésithérapeute de votre choix, qui pourra, le cas échéant, et à votre convenance, utiliser la salle de kinésithérapie pour ses exercices.

LE PARCOURS DE MOTRICITÉ

La Résidence comporte, à l'extérieur, un parcours de motricité, prévu spécifiquement pour les personnes âgées dépendantes. Accessible à pied et/ou en fauteuil roulant, il vous permet d'effectuer des exercices de motricité, tout au profitant des extérieurs de l'établissement.

Les séances sont organisées par notre psychomotricienne lors des beaux jours.

VOS ANIMATIONS ET ACTIVITÉS

LES ANIMATIONS

La Résidence vous propose, des animations tout au long de la journée, du lundi au vendredi ainsi qu'un samedi par mois. Une équipe dynamique et motivée constituée d'un animateur et d'une aide médico-psychologique (AMP) est à votre entière disposition, veillant à vous suggérer des animations et activités variées.

Vous trouverez ci-dessous quelques illustrations.

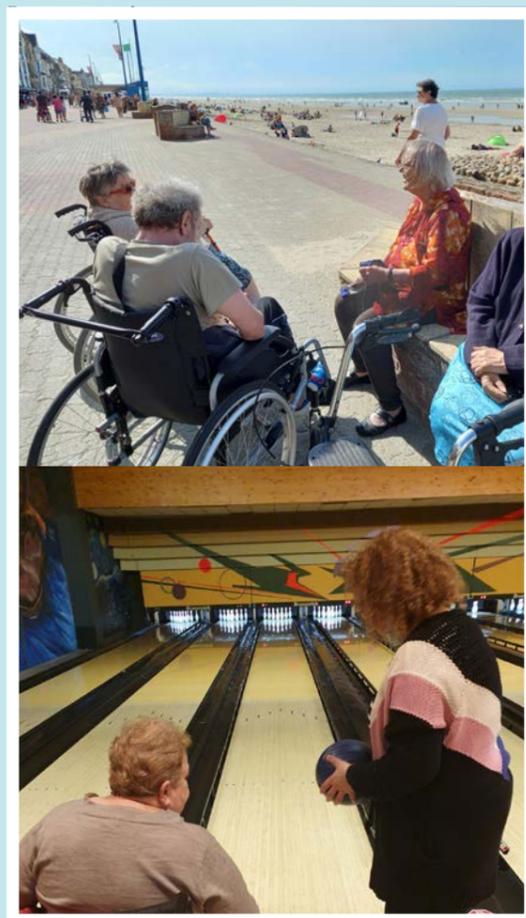
Le programme des animations est affiché à la semaine à raison d'une fois par semaine, dans le panneau prévu à cet effet, ainsi qu'aux étages.

Les animations ont lieu le matin à partir de 10H30 et jusqu'à 12H15, et l'après-midi, à partir de 14H et jusqu'à 17H45.

Les activités sont réalisées dans plusieurs espaces prévus à cet effet : la salle « espace famille », la salle de restaurant pour les grands événements, la pièce de vie du rez-de-chaussée, et la pièce d'activité du 1er étage.

LES SORTIES ET SÉJOURS

Nous sommes attachés à ouvrir l'établissement et les résidents sur l'extérieur en vous proposant, tout au long de l'année, des sorties extérieures pour votre plus grand plaisir (ballades en bord de mer, théâtre, bowling, parcs etc.).



LES ESPACES DE VIE ET EXTÉRIEURS

LES ESPACES DE VIE

La Résidence dispose de plusieurs espaces de convivialité destinés à vous distraire et/ou à vous rencontrer.

Photos

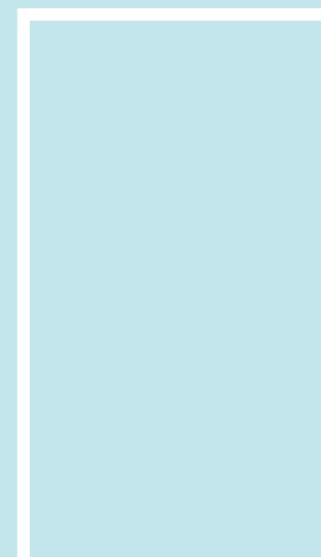
La pièce de vie du rez-de-chaussée, décorée avec soins, équipée d'une borne méli-mélo, et d'un salon adapté.

Photos

L'espace famille aménagé, comprenant une TV, un accès Wi-Fi, un piano, et un espace « café » en libre accès des familles et/ou proches. Des jeux de société sont également à votre disposition pour vous occuper.

LES ESPACES EXTÉRIEURS

La Résidence comprend un jardin clos, fleuri et aménagé pour vous détendre, sans craindre un coup de soleil.



NOS SERVICES

L'ADMINISTRATION

L'équipe administrative constituée de trois professionnelles dévouées, chargées de la facturation de vos frais de séjour, de l'accueil, de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines, sous la responsabilité de la Direction.

L'accueil est ouvert en continu du lundi au vendredi de 09H à 16H30. L'équipe administrative se tiendra à votre disposition pour toute information, question et/ou démarche administrative.

LA RESTAURATION

L'équipe de cuisine est constituée de cuisiniers et d'agents hôteliers placés sous l'autorité du responsable de cuisine. Les agents hôteliers sont chargés de préparer les petits déjeuners, de préparer et d'assurer la mise en place de la salle du restaurant, ainsi que de son nettoyage, d'effectuer le service en salle et de réaliser la plonge. Ils sont attentifs tout au long du repas à respecter vos habitudes et goûts. Les cuisiniers veillent à la préparation des menus tout au long de la semaine, en conformité avec les orientations de

la Commission des menus. Les repas sont variés et adaptés aux résidents (textures modifiées proposées).

LES SOINS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

Une équipe d'aide-soignante et d'aide à la personne sont à votre disposition 24H/24H, 7 jours/7, du lundi au dimanche inclus, pour effectuer l'ensemble de vos soins de nursing et vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne, en tenant compte de vos habitudes et souhaits tels que définis dans votre projet de vie personnalisé.

Une équipe infirmière est également à votre disposition du lundi au vendredi inclus, de 06H30 à 21H, et du samedi au dimanche, de 07H à 19H, pour dispenser les traitements, les soins paramédicaux (pansements, prises de sang etc.) et assurer les rendez-vous médicaux et paramédicaux.

Une psychomotricienne est également présente à mi-temps, pour réaliser des exercices de motricité.

L'ensemble de ces équipes sont placées sous la responsabilité de la cadre de santé.

La Résidence dispose également d'un

médecin coordonnateur chargé de coordonner les soins entre l'établissement et les différents intervenants médicaux, dont votre médecin traitant.

Il est rappelé que vous disposez du libre choix pour l'ensemble des intervenants médicaux et paramédicaux.

L'HÔTELLERIE

Une équipe dédiée à l'hôtellerie et l'entretien des locaux est présente dans l'établissement du lundi au dimanche inclus. Celle-ci est chargée de réaliser la distribution et le débarrassage des petits déjeuners et de veiller à la propreté des locaux.

L'établissement travaille avec un prestataire extérieur pour l'entretien des locaux des résidents.

LA BLANCHISSERIE

Une lingère est mise à votre disposition pour réaliser l'entretien et le repassage de votre linge personnel. Il est demandé aux familles et/ou proches d'assurer l'entretien du linge délicat.

Le linge personnel doit être impérativement identifié pour éviter toute perte.

La prestation du marquage du linge est assurée par l'établissement.

La Résidence fournit et entretient le linge de toilette.

L'ANIMATION

Une équipe d'animation constituée de deux professionnels est à votre disposition pour vous proposer des animations, activités et sorties, tout au long de l'année, en tenant compte des orientations de la Commission d'animations.

LA PSYCHOLOGUE

Une psychologue est disponible au sein de l'établissement à raison d'un mi-temps. Elle participe à l'élaboration des projets de vie personnalisés, et propose aux résidents qui le souhaitent des entretiens individualisés.

LA TECHNIQUE

Une équipe technique constituée de deux professionnels de l'établissement est à votre disposition, du lundi au vendredi inclus, pour effectuer les petites réparations et les petits travaux du quotidien.

NOS PARTENARIATS

La Résidence travaille avec plusieurs partenaires œuvrant en faveur du parcours de soin du résident, parmi lesquels :

- **Le Centre Hospitalier de Roubaix**
(Plan bleu, filière gériatrique, équipe mobile de soins palliatifs)



- **Le Centre Hospitalier de Wasquehal**
(Equipe mobile de psycho-gériatrie)



- **Des bénévoles de l'Association Dam' de cœur** interviennent également au sein de l'établissement pour apporter une écoute aux résidents et une aide lors des temps d'animation.



VOS CORRESPONDANCES

LE COURRIER

La Résidence réceptionne votre courrier et vous le distribue à raison de deux fois par semaines.

L'ACCÈS INTERNET

L'établissement est équipé d'un accès Wi-Fi au sein de l'espace des familles afin de vous permettre de bénéficier d'un accès internet gratuit.

NOS INSTANCES

LE CONSEIL

D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est présidé par le Maire de la Commune de Croix, Monsieur Régis CAUCHE. Il comprend des représentants des collectivités territoriales, des personnes qualifiées, un représentant des résidents, un représentant du personnel, un représentant du personnel médical etc.

Le Conseil d'administration a pour mission de délibérer sur plusieurs sujets : l'EPRD-l'ERRD, les projets de travaux, les programmes d'investissement, le projet d'établissement, les projets de coopération et de partenariats, le règlement de fonctionnement, les emprunts, les décisions affectant l'organisation de l'activité etc.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la vie sociale est présidé par un membre élu parmi ses membres. Il comprend la direction, la cadre de santé, le médecin coordonnateur, l'animateur, un secrétaire de séance, des représentants des familles et des

représentants des résidents, Il a pour mission d'émettre des avis, des recommandations, et des propositions sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, les activités, l'animation, les projets de travaux etc.

LA COMMISSION DES MENUS

La Commission des menus comprend la direction, la cadre de santé, l'animateur, le responsable de cuisine, des représentants des résidents, et des résidents permanents La Commission des menus a pour mission d'émettre des avis sur la qualité et la diversité des repas proposés, les planches de menus, les repas à thème etc.

LA COMMISSION D'ANIMATIONS

La Commission d'animations est pilotée par le responsable de l'animation. Elle comprend les représentants des résidents, deux résidents permanents, deux représentants des familles volontaires permanents. La Commission d'animations a pour mission d'émettre des avis sur la qualité des animations proposées, les projets d'activités etc.

VOS DROITS

PERSONNE DE CONFIANCE

A votre entrée dans l'établissement, vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1111-6 du code de la santé publique, la personne de confiance a plusieurs missions :

- Si vous le souhaitez, elle peut vous accompagner dans vos démarches et assister avec vous à vos entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions
- Si vous êtes hors d'état d'exprimer votre volonté, elle peut recevoir l'information afférente à votre santé qui permet de rendre compte de votre volonté.

La désignation d'une personne de confiance se fait par écrit, et sera consignée dans votre dossier personnel.

Un formulaire vous sera remis à l'entrée accompagnée d'une note explicative sur le rôle et les missions de la personne de confiance.

PERSONNES QUALIFIÉES

Au cours de votre séjour, vous avez la possibilité de faire appel à une personne qualifiée susceptible de vous aider à faire valoir vos droits. La liste des personnes qualifiées est affichée dans les locaux de l'établissement, dans un emplacement prévu à cet effet.

POUR LE TERRITOIRE DE LILLE :

- M. Jean-Pierre GUFFROY
Tél : 06.65.74.44.98
Mail : jpguffroy@free.fr
- M. Jean-Luc DUBUCQ
Tél : 03.20.04.54.19
Mail : jldubucq@aliceadsl.fr
- M. Bernard PRUVOST
Tél : 06.12.99.77.34
Mail : pruvost.bernard@orange.fr

LES COORDONNÉES ESSENTIELLES

Vous êtes victime ou témoin d'une situation de maltraitance qui se tient au sein de notre Résidence, nous invitons à prendre attache ALMA Nord-Pas-de-Calais « ALLÔ MALTRAITANCE ».

Les coordonnées téléphoniques : 3977 ou 09.70.72.70.72

Mail : almanordpasdecalais@gmail.com

Vous trouverez également ci-dessous les coordonnées téléphoniques des autorités administratives :

- Point focal ARS : 03.62.72.77.77
- Standard ARS : 0.809.402.032

NOS TARIFS

Le prix de la journée et les tarifs dépendance sont fixés annuellement par le Conseil départemental du Nord. Ce prix de séjour prend effet à la date fixée par l'arrêté.

HÉBERGEMENT

Chambre individuelle :
63.79 € par jour

Chambre double :
57.42 € par jour

TARIF DÉPENDANCE

GIR 5/6 : 5.98 € A la charge du résident

Exemple pour un mois de 31 jours :

- Chambre simple :

$(63.79 + 5.98) \times 31$ jours

= 2 162.87 €

- Chambre double :

$(57.42 + 5.98) \times 31$ jours

= 1 965.40 €

Si une demande d'aide sociale est effectuée, dans l'attente de l'acceptation de celle-ci, vous devez reverser 90% de vos revenus mensuels à l'EHPAD.

CONTACT

Pour plus de renseignements, je vous invite à vous rapprocher de l'accueil, joignable :

secretariat.lesogiers@orange.fr

Par téléphone : 03.28.33.41.10



**EHPAD DE CROIX
RESIDENCE DES OGIERS**

📍 175-177 rue des Ogiers

59170 Croix

✉ secretariat.lesogiers@orange.fr

☎ 03.28.33.41.10